Image not found or type unknown

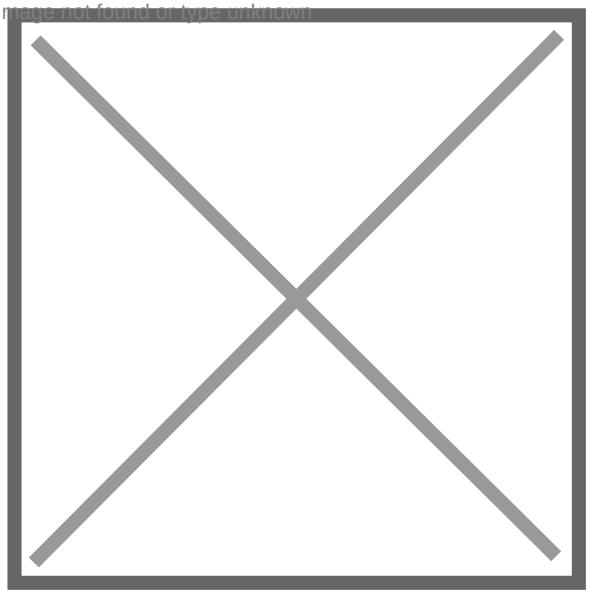

Probleme d indemnisation suite acident

Par **lafeepachie**, le **01/07/2015** à **20:25**

bonjour a tous

Mon mari a eut un accident responsable le 30/05 remorquage et tout

Suite à sa l expert est passé et a estimé le vehicule a 2000€ le soucis est que l expert nous as expliquer que si on la cédait on aurait que 1600€ car il fallait retirer 400€ de residuelle et si on la fait réparer on aurait 2000€ moins la franchise de 10%

a ce jour l assurance nous envois un cheque qui correspond a rien car il doivent aussi nous régler 512€ d'equipement et la on reçoit 2261€ on appel pour info et ils nous disent n enccaissez pas le cheque c est une erreur on vous doit que 2012€.

Je ne comprend plus rien on as jamais la même version l assurance n as jamais donnée les infos quand on appelait et là a priori l expert nous aurait pas dit la vérité que faire ???

As t on le droit d encaissez le cheque ??

combien nous doit l assurance ??

merci d avance

Par **moisse**, le **02/07/2015** à **07:50**

Bonjour,

Vous n'avez pas volé ce chèque, donc vous pouvez l'encaisser.
Bien sur cela risque de nuire à vos relations présentes et futures avec cet assureur.
Vu d'ici il vous doit 1600 euro et 512 soit 2112 euro.
Mais sur ces équipements on n'a pas le contrat en mains pour en voir la mise en mouvement et les éventuelles limitations.
Au passage, vous n 'indiquez pas si l'expert a estimé le véhicule réparable ou non, alors que selon vos propos il a dû être déclaré VEI, ce qui gèle la carte grise.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés